

Mars 2018

La mauvaise nouvelle du mois, les intempéries, pluie et vents réunis, ont confirmé nos craintes : des infiltrations dans le vestiaire de la classe des grands. Au vu du solin et de la couverture, après consultation des professionnels la toiture est bonne à refaire.

Des travaux sur ces vingt deux mètres carrés de l'école sont donc à programmer pour la prochaine rentrée de septembre.

Avril 2018

Le mardi 3 : le conseil municipal s'est réuni pour la séance annuelle "budgets", bilan.

BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2017

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	305 252, 74	124 009, 58
Dépenses	265 104, 73	49 953, 90
Résultat	+ 40 181, 01 (excédent)	+ 74 055, 68 (excédent)

Résultats cumulés : R 2017 + R 2016
Fonctionnement, excédent : 224 757, 63
Investissement, excédent : 7705, 15

Budget prévisionnel 2018

Section fonctionnement

Équilibré en dépenses et recettes à 458 744

Section investissement

Équilibré en dépenses et recettes à 217 620

Considérant le bon état des finances, à l'unanimité des présents, les membres du conseil municipal ont décidé qu'il n'y aurait pas cette année encore d'augmentation des taxes communales, cela malgré les nombreux travaux envisagés et les baisses de dotations.

Publication et rédaction Jean-Yves Giot
Mise en page et conception Jean-Mazur
Moyens techniques

Les échos de la Chapelle-Hugon

Avril 2018

N° 24

Placez votre message ici.
utilisez deux

Le mot du maire

Pour renforcer son impact,
ou trois phrases.



Ne dit-on pas " les jours se suivent et se ressemblent " Voilà une expression que l'on pourrait désormais employer pour les années et les quinquennats. Quelques soient les orientations politiques des gouvernements successifs, les têtes pensantes de l'Etat nous serinent la nécessité de faire des économies. Si ce n'est le cas de certaines, bon nombre de communes et d'intercommunalités, peut-être rurales principalement, n'ont pas attendu qu'on leur prodigue des conseils sur les mesures déjà mises en pratique. L'exemple venant d'en haut, il serait souhaitable que nous ayons la conviction que nos grands élus se conforment à leurs discours, ce n'est pas l'impression ressentie.

La confiance régnant! Pour être sûrs que nous nous serrons la ceinture, ils nous diminuent allègrement les dotations et vraisemblablement dans un avenir proche nous supprimeront le revenu attendu de la taxe d'habitation dont les taux des parts "communale et intercommunale", je le rappelle, n'ont pas été augmentés en ce qui concerne les administrés de La Chapelle-Hugon. Se sont-ils eux-même coupé quelques vivres ? Nous entendons tellement de versions différentes... qui et que croire ?

Autre sujet le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), encore un motif de mécontentement pour les élus de terrain, pas qu'ils soient opposés à une urbanisation raisonnée, ils sont conscients qu'il faut préserver les terres agricoles ou d'élevages mais devant les restrictions de surfaces constructibles que l'État leur impose ils ont l'impression d'être les "dindons de la farce" en voyant des superficies immenses sacrifiées au bitume autour des grandes agglomérations ; le rural est le parent pauvre et restera le parent pauvre.

L'élaboration de ce PLUI exige un minimum de cinquante réunions auxquelles participe souvent la DDT (Direction Départementale des Territoires) service de l'Etat qui régulièrement fait remarquer que les efforts de diminution de parcelles à construire ne sont pas suffisants. Les maires ont donc l'impression que l'Etat a déjà décidé pour eux et que toutes ces réunions ne sont que prétexte pour évoquer une soi-disante concertation. Derrière la réduction des terrains constructibles, le but à demi avoué est d'amener les particuliers à acquérir des maisons anciennes à restaurer mais lorsque le coût d'une restauration est évoqué, comparativement à du neuf, au vu des contraintes et des normes à respecter (isolation, électricité, énergie, etc) bien que n'ignorant pas ce qu'il en est les services de l'Etat font l'autruche suggérant d'éventuelles aides financières sans préciser qu'elles sont très limitées.



Avril 2017

Le Samedi 8: Séance "budgets" pour le conseil municipal, heure de la convocation 9h.

COMPTES ADMINISTRATIF EXERCICE 2016

BUDGET PRINCIPAL

Section fonctionnement

Dépenses	Recettes
245 664 €	293 916 €

Résultat : 48 252 € d'excédent
Résultat cumulé + (N-1) = **261 755 €** d'excédent

Section investissement

Dépenses	Recettes
139 409 €	65 035 €

Résultat : 74 374 € de déficit
Résultat cumulé + (N-1) = **58 425 €** de déficit

BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX

Section fonctionnement

Dépenses	Recettes
2508 €	10 439 €

Résultat: 7931 € d'excédent

Section investissement

Dépenses	Recettes
8140 €	24 726 €

Résultat : 16 586 € d'excédent

BUDGET PRINCIPAL 2017



Le jeudi 21, ce sont les enfants de l'école encadrés des enseignantes qui accueillent les familles pour l'arbre de Noël de tous les enfants de la commune. Les petits de la maternelle et



du CP ont interprété des chansons avec la gestuelle et les élèves de la grande classe (CE et CM) se sont livrés à plusieurs mimes faisant référence à des personnages de la mythologie, l'assemblée devant identifier le sujet. Après le spectacle magistralement réalisé par nos artistes en herbe très applaudis, il y eut la pose gourmande en attendant l'arrivée du père Noël réclamé à cor et à cri par tous nos bambins, cette année encore sa hotte était bien remplie de cadeaux et de friandises pour toute cette progéniture. Une soirée réussie grâce aux enseignantes, aux pa-



Mr. le maire sympathisant avec le père Noël

rents d'élèves qui ont décoré la salle, aux dames du conseil municipal qui ont passé commande au père Noël, nos remerciements leurs sont adressés et nos félicitations vont bien entendu à nos apprentis comédiens.

Janv 2018

Depuis le jeudi 11, la commune est propriétaire des parcelles A 439 et 440 au 7 route de La Guerche, à l'angle de la rue des Acacias à côté du cimetière. Cette acquisition rentre dans le cadre du projet d'aménagement de la place de la mairie et des établissements qui l'entourent ainsi que de la sécurisation du carrefour. Pour faire d'une pierre deux coups, ces travaux sont liés au programme d'accessibilité des bâtiments recevant du public au profit des personnes à mobilité réduite. Il est prévu de transférer tout le matériel roulant sur le terrain nouvellement acquis où seront construits des garages adaptés ce qui permettra de libérer l'espace derrière la cour de l'école pour y créer une aire de détente après démontage des hangars actuels.

Au cours de ce mois, trois représentants d'entreprise ont été reçus pour des devis quant à la réfection de la voirie (bande roulante) rue Jaune, les travaux se feront lors du deuxième trimestre 2018.

fév 2018

"C'est le calme avant la tempête", le mois est tranquille, ce qui ne sera pas le cas de mars avec la préparation des budgets et théoriquement les estimations des travaux d'aménagement et de sécurisation de la place de la mairie. Le gros souci demeure la pluviométrie qui dure depuis plusieurs mois et provoque des ruissellements que l'on tente de détourner quand cela est possible. Pendant ce mauvais temps, l'agent communal travaille à l'abri et repeint l'entrée, les toilettes, la cuisine ainsi que la salle de réunion de l'espace **Jules Bornet**.

Nov 2017

Le samedi 11 : jour de commémoration quatre vingt dix neuvième anniversaire de l'armistice de la grande guerre, celle qui aurait dû servir de leçon à l'humanité!!! Qui parmi ses aïeux ne compte pas de victime, soit mort, soit blessé ou handicapé irrémédiablement ou encore traumatisé mentalement au point d'en perdre la vie quelques années plus tard. Oui qui? d'où l'importance du devoir de mémoire. Les "poilus" ne sont plus et les anciens combattants, à quelconque guerre ils ont participé, voient leurs rangs diminuer inexorablement ; ainsi pour notre cérémonie de 2017 ils n'étaient que deux, certes un ciel de circonstance versant ses larmes n'a pas encouragé à une bonne affluence, peu d'enfants pour chanter la "Marseillaise" et donc peu de parents mais les fidèles (une petite trentaine) étaient présents. A signaler que l'assemblée a bien soutenu nos deux ou trois élèves au moment de l'hymne national, merci à toutes et à tous ; remerciements adressés également à notre enseignante **Karine Escot**, à **Bryan Greze** lecteur du message des anciens combattants, à **Vincent Declunder**, conseiller municipal qui a assumé la charge de porte drapeau, à Madame **Jacqueline Brier** secrétaire de l'association des anciens combattants qui s'est chargée de fournir la gerbe pour fleurir le monument ; un dernier merci à notre secrétaire de mairie **Karine Lefel** qui a consacré sa matinée pour la réception des participants au vin d'honneur, point final convivial à cette journée du souvenir.



Déc 2017

Le samedi 16 à 17 heures, les aînés (ées) étaient conviés à un goûter au cours duquel ils ont partagé la bûche de Noël avec trois couples ayant connu un heureux événement dans le courant de l'année.



Six ménages avaient reçu l'invitation parmi eux trois étaient retenus par des impératifs divers ; nous retiendrons que nous avons eu six naissances sur la commune en 2017, pas mal! ...

Pour revenir à notre petite fête ; nous noterons une bonne participation et des convives satisfaits de leur après-midi pendant lequel les conversations sont allées bon train.

En clôture de ces heures conviviales, les aînés (ées) ont reçu un colis festif bien en rapport avec la trêve des confiseurs et les heureux parents se sont vu offrir un album de naissance. "Si les absents ont tort" ils ne seront pas oubliés, la distribution se fera dans la semaine suivante.

Les remerciements sont adressés aux dames du conseil municipal qui ont géré l'organisation de l'évènement : **Jocelyne Ciot**, **Nicole Martin**, **Michèle Rouchwarger** auxquelles nous associeront **Magali Doussot** pour la décoration ainsi que **Carole Simon** pour le service.

Section fonctionnement

Équilibré en dépenses recettes à 456 594 €

Soit recettes 2017 + report d'excédent
253 259 € 203 335 €

Section investissement

Équilibré en dépenses recettes à 257 541 €

TAXES COMMUNALES

Vu la bonne santé de nos finances le Conseil Municipal a considéré qu'il n'y avait pas lieu d'augmenter les taxes communales pour 2017. En regardant votre feuille d'imposition des taxes habitation et foncière, vous pourrez constater dans la colonne commune que les taux restent inchangés.

Le mercredi 26, c'est la mauvaise nouvelle, les adjoints **Jean MAZUR** et **Bernard MOUILLERON**, aidés de **Guy GRAILLOT** avec son manitou, se sont rendus à l'église pour déterminer les travaux à effectuer sur le toit du cœur (partie arrondie) conclusion : la dégradation est bien plus importante que nous ne pouvions l'imaginer, cette portion de toiture est bonne à refaire entièrement. Nous resterons raisonnables, mais la commune sans église, ce n'est plus la Chapelle, c'est **Hugon** qu'on oublie.

Mai 2017



La commémoration du 8 mai s'est déroulée avec une participation plus importante que les années précédentes, pour cause les vacances de pâques étaient passées d'une semaine et le 7 avait lieu le second tour de l'élection présidentielle, si l'assistance était en nombre honorable, malheureusement les rangs des anciens combattants s'éclaircissent. Nos remerciements s'adressent aux enfants venus chanter la Marseillaise, à **Elodie PAYET** (la directrice de l'école) qui les a dirigés, à **Vincent DECLUNDER** le porte drapeau, à **Lucas DECLUNDER** le lecteur du message des anciens combattants et à toutes les personnes présentes pour leur attachement au devoir de mémoire. Comme de coutume la cérémonie a pris fin à la salle des fêtes par le vin d'honneur .

Le lundi 22 au matin, le maire, deux adjoints et une conseillère ont reçu une architecte du CIT (**Cher Ingénierie des Territoires**) et une architecte paysagiste du CAUE (**Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement**) pour évoquer les travaux obligatoires d'accessibilité des bâtiments recevant du public (mairie, école, cantine) et aussi les aménagements possibles pour améliorer la configuration de la place de la mairie ainsi que la sécurisation du carrefour. Donc affaire à suivre...

Juin 2017

Le lundi 19, c'est une première : la traditionnelle journée des "écoles qui chantent" se déroule à La **Chapelle-Hugon**. Étaient regroupés les élèves du **Chautay**, de **Grossouvre**, de **Germigny**, de **Mornay** et bien sûr les nôtres. Par une journée presque caniculaire, les activités sportives étaient au programme le matin (cross **ELA**) et après le casse-croûte sur l'herbe ce fût le récital de toute cette jeunesse encadrée par les enseignants des établissements scolaires. De nombreux parents des communes concernées ont assisté à ce petit évènement annuel très prisé.

Le vendredi 30 : fête de l'école, oui ! C'est la quinzaine des écoliers. Malheureusement la journée n'est pas de la même trempe que le 19, le ciel d'humeur chagrine déverse ses larmes annihilant les activités prévues. Les enfants et les parents présents ont pu trouver refuge sous le préau pour la tombola et la collation dînatoire.

Juillet 2017



Le Samedi 22, soirée champêtre. Cette humble manifestation remplace désormais la fête patronale qui par manque d'associations ne peut plus se dérouler sur deux jours. C'est donc le conseil municipal qui assume dorénavant physiquement, matériellement, et financièrement l'organisation de cette festivité, aidé des ses fidèles bénévoles, si le temps n'était pas de la partie, le ciel ne nous est pas pour autant tombé sur la tête, ne contrariant pas le bon déroulement des réjouissances. Après l'apéritif et le repas il y eut le feu d'artifice fort apprécié par les spectateurs, puis celles et ceux qui demeurèrent sur les lieux profitèrent de l'animation musicale.

Le bilan est très satisfaisant au regard du spectacle pyrotechnique et de l'ambiance ; restera à parfaire la restauration, s'il y a eu quelques manques cela est dû à une nouvelle organisation qui ne pourra que s'améliorer avec l'expérience.

Un dernier mot pour remercier élus (es) et bénévoles pour leur aide précieuse.



Août 2017

Comme chaque année, le mois est calme ; les services de l'État faisant relâche, les affaires tournent au ralenti. A noter, lors de la dernière décade quelques travaux en régie : fin de pose des tables sur les parcours de randonnées (canal de Berry et ligne de démarcation), mise en place d'une barrière séparant la cour de l'école du hangar des engins roulants dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire ; tous ces travaux avec la participation active et efficace de l'adjoint **Bernard MOUILLERON** (Un nom prédestiné à mouiller le mail- 😊 lot).

Sept 2017

Le lundi 4, c'est jour de rentrée pour 34 élèves dans notre école communale. Cette reprise scolaire s'est déroulée sans pleurs ; les parents, surtout les mamans plus émues que leurs progénitures apparemment enthousiastes. Cette année, L'INNOVATION concerne la cantine, les maires des communes de la CDC assurant la restauration scolaire, ont d'un commun accord dans le cadre de la mutualisation traité avec un nouveau prestataire pour la fourniture de repas plus appétants.

L'alimentation sera composée de produits frais, fruits et légumes, produits des fermes du Cher ou de la Nièvre, voire de l'Indre ; viande de la filière régionale (sauf pour le cochon dont par chauvinisme contrarié l'origine ne peut être dévoilée). Hormis quelques rares exceptions, comme le poisson, fini le surgelé, que les parents de nos chères têtes blondes se rassurent, amélioration ne veut pas dire augmentation, la prestation ne sera donc pas majorée et les enfants mangeront mieux, n'est-ce pas là le principal !

Oct 2017

C'est inhabituel, le mois est très calme, voilà l'opportunité d'avancer sur certains dossiers : le RIFSEEP, le PLUI, la préparation du Noël des aînés (ées). Un mot sur le RIFSEEP qui va être le nouveau régime indemnitaire des agents territoriaux, il est basé sur les résultats des missions confiées aux employés selon des critères déterminés en concertation avec les intéressés ; même si ce nouveau système de rémunération paraît plus adéquat en fonction du mérite de chacun, il n'en reste pas moins une véritable usine à gaz à mettre en place pour être applicable dès 2018.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) autre gros sujet pour les deux ans à venir (50 réunions de prévues), déjà l'État exige une diminution des surfaces constructibles pour préserver les terres agricoles, l'impression est que le rural est encore une fois lésé par rapport aux grosses agglomérations qui semblent avoir les coudées franches pour s'étendre sur des terres pas moins riches.